

**Zeitschrift:** Générations  
**Herausgeber:** Générations, société coopérative, sans but lucratif  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 110

**Artikel:** Bus gratuits pour les seniors à Martigny. A qui le tour?  
**Autor:** Danesi, Marco  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-906048>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bus gratuits pour les seniors

La cité du Bas-Valais offre gracieusement aux retraités des abonnements pour ses lignes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les retraités domiciliés à Martigny peuvent emprunter les bus sans déboursier un centime. La cité valaisanne offre aux seniors des abonnements gratuits sur le réseau urbain. C'est inédit en Suisse.

Martigny suit l'exemple de Paris où, depuis 2018, près de 200000 personnes de plus de 65 ans peuvent bénéficier d'un pass gratuit. Seule différence, sous la tour Eiffel, il faut prouver qu'on dispose d'un revenu modeste. Ce qui n'est pas le cas dans la commune valaisanne.

A l'heure actuelle, plus de 1000 séniors ont déjà trouvé preneurs alors que la ville compte quelque 3200 personnes à l'AVS, indique David Martinetti, vice-président de la commune et président de l'Association bus de Martigny.

La gratuité séduit les seniors, prêts à laisser leur voiture au garage. L'élu imagine même que l'initiative pourrait faire des émules dans d'autres communes. Même si, pour l'heure, cela ne semble pas le cas (*lire encadré*).

A Martigny, l'offre concerne les trois lignes qui sillonnent la ville ainsi que tous

«Nous espérons réduire la circulation privée»

DAVID MARTINETTI, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNE ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION BUS DE MARTIGNY



dont la commune est partenaire à 90%, uniquement les courses effectuées. » Pour l'heure, on estime le budget de l'opération entre 50000 et 100000 fr. par an. Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'il n'y aura pas d'augmentation des tarifs pour couvrir les nouvelles dépenses générées par la gratuité offerte aux retraités.

Mais pourquoi cibler les seniors plutôt que les jeunes? «Constatant que Martigny avait des lacunes dans sa politique à l'égard des retraités, en 2017, nous avons lancé le chèque-senior sur le modèle de celui

des arrêts sur le territoire de la commune des dessertes régionales.

La gratuité a bien entendu un coût. L'abonnement adulte coûte 603 francs par an. La commune, toutefois, ne va pas financer ce montant multiplié par le nombre d'abonnements distribués.

David Martinetti explique: «La ville paiera à l'Association bus de Martigny,

## LES ASSOCIATIONS APPLAUDISSENT

Pro Senectute ne s'engage pas activement pour le développement d'offres gratuites pour les retraités.

En revanche, les sections cantonales peuvent soutenir financièrement les personnes âgées qui remettent leur titre de transport, car elles ne peuvent plus payer leur abonnement pour des raisons financières.

Dans plusieurs cantons, des services de transport spécifiques sont aussi à disposition des aînés — en partie à prix réduit. Il peut s'agir de prestations dispensées par Pro Senectute elle-même, par la Croix-Rouge, par Pro Mobil ou par Publicar (géré par La Poste).

La Fédération suisse des retraités (FSR) salue, de son côté, l'initiative de Martigny. Elle rappelle qu'une demande de gratuité des transports publics a été adressée sans succès au Conseil d'Etat fribourgeois, en 2018.

Le président de la FSR, Michel Pilonel, note que la gratuité des transports publics pour les seniors est surtout souhaitable dans le réseau urbain. «Si tous les retraités pouvaient se déplacer en ville avec les transports publics, cela aurait une influence certaine sur la fluidité du trafic, car la plupart d'entre eux laisserait leur voiture au garage. En outre, le tiers des retraités en Suisse vivent avec le minimum vital ou ne l'atteignent pas. La gratuité les aiderait à nouer les deux bouts, à rompre leur isolement et à faciliter leur mobilité.»

Quant à l'Avivo, depuis de nombreuses années, elle a pris position pour des transports publics à des prix abordables pour tous et toutes. Concernant les seniors, l'association s'est prononcée contre une baisse des tarifs liée aux horaires, notamment depuis 9 heures le matin.

A Martigny, les seniors sont ravis de cette initiative inédite en Suisse.



Sabine Papilloud / Le Nouvelliste et DR

# à Martigny. A qui le tour ?

de bus. C'est inédit en Suisse. La gratuité séduit les aînés, prêts à délaissier leur voiture.

qui existait déjà pour les familles avec enfants entre 4 et 16 ans. Il s'agit d'un montant de 200 francs qu'on peut utiliser, entre autres, pour s'acheter des titres de transport. Face au peu de demandes, nous avons renoncé et tranché en faveur de l'abonnement gratuit. Les aînés sortent volontiers et nos bus, en dehors des heures de pointe, ne sont pas très utilisés. De cette manière, nous espérons réduire la circulation privée et augmenter la fréquentation de nos lignes urbaines.» La ville se donne deux ans avant de tirer le bilan de cette expérience.

En Suisse, la gratuité n'est pas de mise et ne semble pas être envisagée. Les seniors cependant peuvent bénéficier de tarifs préférentiels ou des subsides pour l'acquisition d'abonnements.

A Sion, par exemple, la question de la gratuité des transports publics pour les seniors n'a jamais été discutée au Conseil municipal. «La gratuité est un enjeu qu'il vaut la peine de poser, mais indépendamment de la classe d'âge», indique Christophe Clivaz, conseiller municipal.

La ville, par ailleurs, vient d'adopter une politique des aînés dont un

des objectifs est de répertorier leurs besoins. Si la non-gratuité des TP devait apparaître comme un frein à la mobilité des seniors, c'est dans ce cadre que la question pourrait être traitée. «Il faut noter, précise encore Christophe Clivaz, que les tarifs des bus séduisants sont abordables.» «Il y a enfin d'autres éléments qui ont un impact important sur la mobilité des aînés, notamment le mobilier urbain pas adapté, le manque de bancs, la fréquence insuffisante des bus ou le matériel roulant non adapté aux personnes à mobilité réduite».

MARCO DANESI

## Un vrai serpent de mer

La gratuité générale des transports publics est un sujet qui ressurgit régulièrement. Toutefois, en Suisse, malgré des tentatives à Genève, Le Locle et même une initiative au niveau national, les projets n'ont pas abouti.

Plus récemment, à Neuchâtel, une initiative soutenue par Les Verts et la gauche a récolté les signatures nécessaires. La date de la votation n'a pas encore été fixée.

Dans le monde, nombreuses sont les villes qui ont tenté l'expérience. En France, on recense une vingtaine de municipalités. Ailleurs en Europe, on trouve des réseaux gratuits en Espagne, en Suède, au Royaume-Uni ainsi qu'en Estonie. Toujours en Europe, certaines villes qui ont adopté la gratuité, notamment en Allemagne, en Belgique ou en Grande-Bretagne, ont fini par y renoncer.

Les arguments pour ou contre la gratuité sont connus. Pour? Baisse des coûts, plus grande accessibilité, augmentation de la fréquentation, valorisation des centres-villes, diminution du trafic routier. Et contre? Perte de recettes, recrudescence des incivilités, report modal du vélo et de la marche vers les TP.